



J. BOISSAY / ROGER-VIOLET

LES MAINS NUES

LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET LA MANIFESTATION DU 17 OCTOBRE 1961
VUES D'IVRY.

IVRY
s/SEINE

CONTRE L'OUBLI !

Le 17 octobre 1961, plus de vingt mille Algériennes et Algériens défilèrent dans les rues de Paris, à la nuit tombée, pour protester contre le couvre-feu mis en place par le sinistre préfet de police Maurice Papon, à l'encontre des seuls « Français musulmans d'Algérie ».

Face à cette manifestation pacifique, la répression policière fut d'une violence inouïe : plusieurs dizaines d'Algériens y trouvèrent la mort, des centaines d'autres furent blessés.

L'événement suscita une campagne de protestation des organisations progressistes mais fut rapidement occulté de l'Histoire de France, sous couvert de raison d'État.

À l'occasion du 50^e anniversaire de la manifestation du 17 octobre 1961, j'ai le plaisir de vous présenter la brochure *Les mains nues*, qui rassemble des témoignages d'Ivryennes et d'Ivryens sur cette période. Fruit d'un travail réalisé dans le cadre de la Commission mémoires que nous avons mise en place, elle contribue - j'en suis convaincu - à l'action contre l'oubli et au monde de paix, de justice et de fraternité que nous voulons construire, ensemble !

Pierre Gosnat
Maire d'Ivry-sur-Seine
Député du Val-de-Marne

En couverture :
17 octobre 1961,
en début de soirée,
à la gare Saint-Lazare.
Toutes les personnes au
physique nord-africain
sont arrêtées à leur
descente de train.
© Jacques Boissay / Roger-Viollet.

L'ÉVEIL DE LA NATION ALGÉRIENNE

1830

Début de la conquête de l'Algérie par la France.

1832

Pour unifier la résistance au colonisateur français, Abd el-Kader est proclamé émir des tribus de l'ouest algérien. Il s'efforce d'organiser un État indépendant et souverain. Il parvient à tenir tête à l'armée française pendant quinze ans mais doit déposer les armes en 1847.



© Archives municipales.

Portrait d'Abd el-Kader. *Le Magasin pittoresque*, 1841.

1848

Annexion de l'Algérie à la République française. Début de la colonisation par peuplement : l'installation de familles françaises, mais aussi espagnoles, italiennes et maltaises, est encouragée.

Après 1871

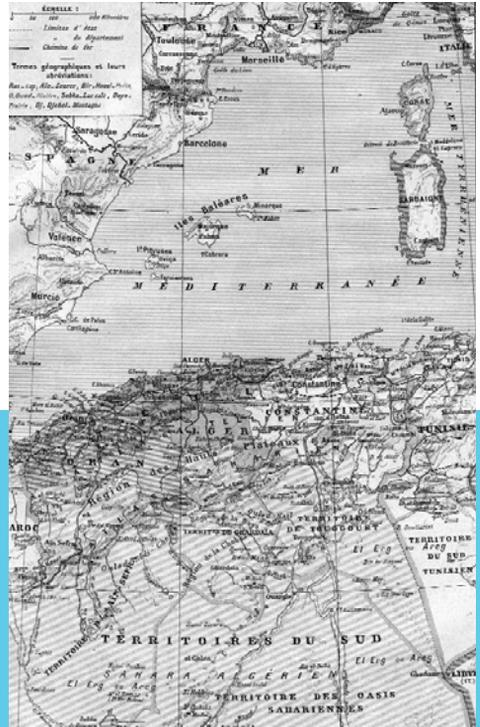
Afflux de colons alsaciens et lorrains, puis de paysans du sud de la France, attirés par une politique de concession gratuite de terres.

1881

L'Algérie est placée sous l'autorité d'un gouverneur général. Instauration d'un code de l'indigénat, restreignant la liberté de réunion et de circulation des Algériens musulmans. La politique coloniale est fondée sur une volonté de conduire progressivement les « indigènes » à adopter la langue, la culture et les valeurs de la métropole.

1926

Dans la mouvance du Parti communiste français, Messali Hadj fonde à Paris l'Étoile nord-africaine, premier mouvement à réclamer l'indépendance de l'Afrique du Nord.



Après la conquête par la France, trois départements sont créés autour des grandes villes du nord de l'Algérie : Alger, Oran et Constantine. Le reste du pays constitue les Territoires du Sud. Carte extraite du *Larousse universel en deux volumes*, 1922.

© Archives municipales.

1936

Un projet de loi du gouvernement de Front populaire - le projet Blum-Viollette - vise à accorder la pleine citoyenneté française à 21 000 musulmans d'Algérie, titulaires de certains diplômes ou grades. Ce projet échoue, refusé tant par les « ultras » européens que par les indépendantistes de l'Étoile nord-africaine.

1937

Le Front populaire dissout l'Étoile nord-africaine. Les nationalistes algériens fondent un nouveau parti, le Parti du peuple algérien, dont le siège est à Alger.

1942

Le débarquement anglo-américain et la prise d'Alger par la Résistance renforcent l'aspiration des Algériens à la liberté.

1943

Rédaction du *Manifeste du peuple algérien* par Ferhat Abbas. Nationaliste modéré, Abbas y réclame l'abolition de la colonisation et l'égalité des droits, dans le cadre de la souveraineté française.

1944

Signée par le général de Gaulle, l'ordonnance du 7 mars ouvre la voie à l'égalité civique pour les Algériens mais déçoit les nationalistes.

1945

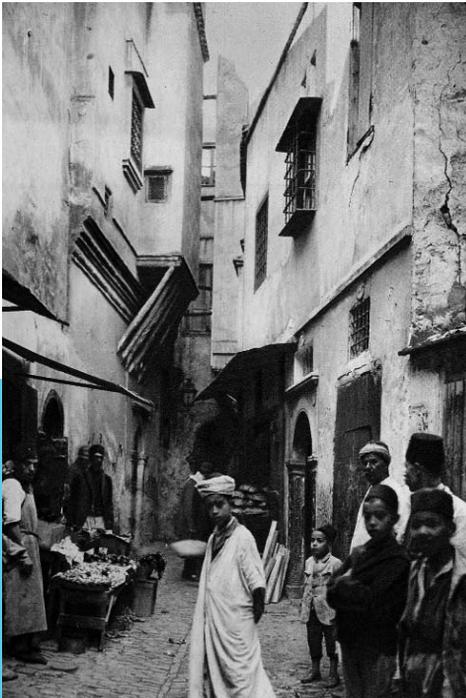
Le 8 mai, jour de l'Armistice, les nationalistes algériens organisent des manifestations pour rappeler leurs revendications patriotiques. À Sétif et Guelma, ce mouvement dégénère en révoltes violemment réprimées pendant plusieurs jours par les forces de l'ordre. Des milliers d'Algériens sont tués au cours de ces massacres.

1946

En mars, Ferhat Abbas crée l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA), qui prône l'émancipation de l'Algérie sans rompre avec la France. En novembre, Messali Hadj fonde le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

1947

Adoption du statut de l'Algérie. Une Assemblée algérienne est créée - au sein de laquelle Européens et Algériens sont très inégalement représentés. La timidité de ces réformes, ainsi que les élections truquées qui s'ensuivent, imposent l'idée que le sort des Algériens n'évoluera pas par la voie légale et démocratique. Le MTLD décide la création d'une organisation clandestine pour la lutte armée en Algérie, « l'Organisation spéciale ». En 1954, d'anciens militants du MTLD partisans d'une action immédiate créent le Front de libération nationale (FLN).



Quartier de la Casbah, à Alger.

En constante croissance, la population de la capitale algérienne passe de 40 000 habitants en 1830 à 300 000 en 1954.

Photo extraite de :

Le visage de la France - L'Afrique du Nord, Ed. Horizons de France, 1927.

© Archives municipales.

« UN PAYS A CHANGÉ DE MAIN »

« Et c'est comme ça qu'un pays a changé de main, que le peuple de cette terre, pourchassé, est devenu étranger sur son propre sol ». Mohammed Dib, *L'incendie*, 1954.



Récolte de tomates dans la plaine de la Mitidja, 1932. © Jacques Boyer / Roger Viollet.

FAIBLEMENT INDUSTRIALISÉE, l'économie algérienne repose sur l'agriculture. La concentration des terres entre les mains des colons est nette dans les bassins fertiles : dans la plaine de la Mitidja, les Algériens ont été expropriés pour établir une agriculture spéculative - vignobles, agrumes - aux mains des Européens. En 1954, le revenu annuel moyen du paysan algérien est évalué à 22 000 francs, contre 780 000 pour l'agriculteur européen.

Dépossédés, sous-qualifiés, les Algériens deviennent une main-d'œuvre saisonnière ou affluent dans les villes et

bidonvilles, y vivant dans des conditions déplorables. La société coloniale est caractérisée par d'importantes disparités. Neuf Algériens sur dix ne savent ni lire ni écrire en français. Plus de 50 % de la population totale d'Algérie bénéficie de l'assistance médicale gratuite.

Tous les « Français d'Algérie » ne sont pas des colons à la tête d'un domaine : la plupart sont des salariés ou des commerçants dont le niveau de vie, bien que supérieur à celui des Algériens, est inférieur à celui de la métropole.

Une distinction au fondement du colonialisme.

• **Indigènes** : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les Algériens d'origine étaient qualifiés d'indigènes. Le « Code de l'indigénat » les assujettissait à un régime d'exception : infractions et peines spéciales (pour acte irrespectueux, réunion sans autorisation...), droit de vote et liberté de circulation limités.

• **Français musulmans d'Algérie** : à partir de 1944, les Algériens d'origine sont désignés sous ce statut, qui leur assigne une identité religieuse qu'ils n'ont pas forcément.

• **Français d'Algérie** : cette catégorie regroupe les descendants des Européens présents en Algérie avant 1830, ainsi les Européens arrivés depuis la conquête. À leur rapatriement en métropole en 1962, ils seront désignés sous le terme de « pieds-noirs ».



La vallée de Guergour, en Petite Kabylie. De nombreux Algériens établis à Ivry dans les années cinquante étaient originaires de cette région montagneuse. Photo extraite de : *Le visage de la France - L'Afrique du Nord*, Ed. Horizons de France, 1927.

VENIR TRAVAILLER EN FRANCE

DANS LES ANNÉES 50, l'explosion démographique et le développement de la pauvreté contraignent les Algériens à s'expatrier en France. Ils trouvent de l'embauche dans les secteurs favorisant la reconstruction et la relance économique : mines, sidérurgie, construction de nouvelles infrastructures... En 1954, 200 000 Algériens vivent et travaillent en France. Une grande partie d'entre eux est concentrée dans la région parisienne. Ils vivent dans les bidonvilles de Nanterre, Aubervilliers, Argenteuil ou dans certains quartiers de Paris, comme la Goutte d'Or ou Ménilmontant. À Ivry, on dénombre 530 Algériens lors du recensement de mai 1954. Nombre d'entre eux sont originaires de Kabylie, notamment

des communes de Guergour et de la Soummam. Ils vivent principalement à Ivry-Port et dans le quartier Mirabeau. Souvent célibataires, ils logent pour la plupart dans un des nombreux hôtels meublés que compte alors Ivry. Ils sont cafetiers, manœuvres ou journaliers, employés de la TIRU¹... Certains soutiennent le Mouvement national algérien de Messali Hadj. D'autres sont sympathisants du FLN, qui interdit la consommation d'alcool et prélève auprès de ses membres une cotisation obligatoire.

1 - La TIRU, usine de traitement des déchets urbains, située rue Victor Hugo à Ivry-Port.

TÉMOIGNAGES

Mohamed Hamidi, 67 ans.

Je suis né à Mekla en Kabylie. Je suis venu tout seul en France, en 1958, à l'âge de 14 ans. J'ai retrouvé mon père et mon frère. J'habitais dans un hôtel, boulevard de Stalingrad à Vitry, où ne vivaient que des Kabyles.

Lakhadar Hadjeres, 83 ans.

Je suis né en 1927 à Bougie². Beaucoup d'habitants de cette ville sont venus s'installer à Ivry. J'ai quitté l'Algérie en 1950. J'ai été coiffeur, pâtissier, manœuvre, ouvrier aux Lampes. J'ai adhéré à la section de Vitry de l'Amicale des Algériens en France, en 1958. Je travaillais comme manœuvre en 1961. Je me faisais arrêter tout le temps. Un jour, la police a frappé à la porte alors que j'étais avec mes cousins. Ils nous ont dit : « Vous faites une réunion ! ». On a été arrêtés et conduits au commissariat, place Marcel Cachin. Il y a eu des règlements de compte à Ivry. En 1961, une femme qui habitait rue Lénine a été tuée par le

FLN. Elle venait d'arriver d'Algérie. Saïd Boussaïdi³ a lui aussi été assassiné devant la porte de son café, boulevard Paul Vaillant-Couturier. Si on buvait du vin, le FLN nous donnait un avertissement. Les harkis⁴ étaient installés dans le treizième arrondissement, rue du Château des Rentiers. Ils avaient des cafés. Ils sont venus à Ivry pour nous massacrer. C'est pas beau ce qu'ils ont fait, de la misère pour rien.

2 - Aujourd'hui, la ville de Béjaïa.

3 - Saïd Boussaïdi était né en 1897 à Tifra (commune mixte de la Soummam). Installé à Ivry, il exploita à partir de 1953 un café au 5, boulevard Paul Vaillant-Couturier. Il fut abattu le 23 mars 1958.

4 - M. Hadjeres désigne ainsi les membres de la Force de police auxiliaire (FPA), unité de police formée d'Algériens, dont l'objectif était de lutter contre le FLN en France métropolitaine. Une compagnie de la FPA était stationnée dans le treizième arrondissement.

Les hôtels meublés.

Dans les années cinquante, de nombreux Algériens d'Ivry étaient logés dans des hôtels « meublés » - pratiquant la location au mois. Dans les grandes villes, ces établissements constituaient une première étape dans l'installation des nouveaux arrivants, qu'ils viennent de France ou de l'étranger. Leur mauvaise réputation n'était pas toujours justifiée, mais les conditions de vie s'y étaient détériorées après la Libération, en

raison d'une déréglementation et, souvent, de la gestion à court terme des tenanciers. À Ivry, 21 quai Marcel Boyer, près de la TIRU, se trouvait ainsi un meublé occupé dès 1948 par une majorité d'Algériens. En 1956, le commissariat de la ville constatait que cet immeuble vétuste ne répondait plus aux règles élémentaires de sécurité : sur cour, un bâtiment lézardé menaçait de s'écrouler, et les Nord-Africains locataires des sept chambres du premier étage avaient

dû procéder eux-mêmes aux réparations. Dans le grenier, une vingtaine d'Algériens couchait également sur des grabats, sans hygiène. D'autres établissements de la commune comptaient une majorité de locataires algériens comme, par exemple, l'hôtel Fauvel, boulevard Sadi-Carnot. Dans cet habitat précaire, la solidarité s'est souvent organisée entre candidats à l'installation.

TÉMOIGNAGES

Jeannine Mezzari, 72 ans.

Mon mari, Robert Mezzari, est né en 1936 à Metka en Kabylie. Son père l'avait envoyé en France à l'âge de quinze ans pour y faire son apprentissage. Il vivait avec d'autres jeunes Maghrébins dans un hôtel du boulevard de Stalingrad. Il était membre du FLN. Il faisait des réunions à l'hôtel ou ailleurs. La police y faisait des descentes. Mon mari collectait de l'argent que ma mère gardait. J'écrivais et je tapais les rapports du FLN.

Fatma Khelifi, 62 ans.

Mon père, Chérif Hamou, est né en Petite Kabylie, à Taourirt Ighil, en 1914. Il est arrivé en France en 1946. Il est resté un peu à Marseille mais il n'y a pas trouvé le dépaysement qu'il espérait. Alors, il est venu à Ivry où son cousin vivait dans un hôtel. Nous ne disposions de sa chambre que la nuit lorsqu'il travaillait. Mon père avait été embauché aux Lampes. Ma mère errait dans la journée avec moi sur les marchés. Elle y a rencontré Sœur Jeanne qui nous a envoyées chez Madeleine Delbrêl⁵. Avec des amis, celle-ci a fait construire un logement pour nous accueillir dans le fond du jardin, au 11 rue Raspail. Mon

père était membre du FLN, à sa petite échelle. Il a été arrêté par la police à plusieurs reprises. Il y avait des réunions de membres du FLN à la maison. Ils arrivaient toujours espacés. Mes frères devaient aller au cinéma pour ne pas être témoins. Moi, je restais dans la cour. Mon père m'avait dit : « si quelqu'un que tu ne connais pas entre, tu chantes une chanson pour m'avertir ».

Rabah Issaadi, 77 ans.

Je suis né en 1934 à Bousselam, département de Sétif, en Kabylie. Fin 54, début 55, je suis arrivé à Ivry où j'avais de la famille. J'ai passé ma première nuit place Gambetta, sur un banc. Je suis venu en France pour travailler. J'ai été jardinier puis j'ai été embauché chez Muller⁶. J'y déchargeais des bananes. Je logeais dans un hôtel rue Mirabeau. Plusieurs fois, la police est venue contrôler nos papiers.

5 - Sœur Jeanne était une religieuse attachée à la paroisse d'Ivry-Port. Madeleine Delbrêl avait formé une communauté laïque avec plusieurs femmes chrétiennes, au 11 de la rue Raspail. Leur maison était un point de rencontre et d'accueil.
6 - Les bâtiments de l'ancienne tuilerie Muller, à Ivry-Port, servaient alors au mûrissage des bananes.



« DE LA TOUSSAINT ROUGE » A L'ÉTÉ 1961

1954

22 octobre

Création du Front de Libération nationale (FLN) appelant à la lutte armée pour « restaurer un état algérien démocratique et social ». L'Armée de libération nationale (ALN), branche militaire du FLN, est fondée le 24 octobre. Elle est divisée en régions, les « wilayas ».

1^{er} novembre

La « Toussaint rouge » : une trentaine d'attentats éclatent simultanément sur le territoire algérien à l'initiative du FLN, mouvement encore inconnu et dont le nom dit clairement le projet indépendantiste. Cet événement marque le début des « événements d'Algérie » ou de la « pacification de l'Algérie » selon les termes employés par les autorités françaises pour désigner la guerre.

Décembre

Premières opérations de l'armée française dans le massif des Aurès.

5 novembre

Dissolution du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) de Messali Hadj qui fonde, le 22 décembre, le Mouvement national algérien (MNA).

1955

2 avril

L'état d'urgence est instauré partiellement en Algérie.

25 juillet

Création de la Fédération de France du FLN. Partisans du FLN et du MNA de Messali Hadj se livrent à une lutte fratricide.

20 août

Répression sanglante du soulèvement d'un millier de paysans du Nord-Constantinois.

24 août

Après l'instauration de l'état d'urgence sur tout le territoire algérien, les soldats venant d'effectuer leur service militaire sont rappelés sous les drapeaux.

1956

21 février

A IVRY Au cimetière, une gerbe est déposée devant le monument aux morts par le conseil municipal, « en signe de protestation contre les manifestations fascistes des colonialistes et réactionnaires ».

12 mars

La majorité des députés vote les pouvoirs spéciaux en Algérie. Ils autorisent le pouvoir exécutif à gouverner par décret dans les domaines économique et administratif, et dans celui du maintien de l'ordre.

11 avril

Maintien ou rappel sous les drapeaux des militaires des derniers contingents. Les effectifs de l'armée sur place sont ainsi doublés. La durée du service militaire est portée à vingt-sept mois.

16 avril

À IVRY Le conseil municipal demande « l'ouverture de négociations avec les représentants qualifiés du peuple algérien tendant à un rapide cessez-le-feu ».

Juin

À IVRY À la gare, quatre cents manifestants retardent un train de rappelés du contingent.

22 octobre

Interception par l'armée française de l'avion transportant des chefs du FLN. Parmi eux, Ahmed Ben Bella.

1957

28 janvier-4 février

Le général Massu est chargé de rétablir l'ordre. Début de la Bataille d'Alger opposant le FLN qui a multiplié les attentats aveugles, aux unités parachutistes qui emploient des méthodes extrêmement violentes.

4 mai

À IVRY Le conseil municipal demande que « des dispositions immédiates soient prises pour que cessent les tortures » et « pour assurer, par la négociation, un cessez-le-feu qui permettra l'établissement d'un climat nouveau où le respect de la personne humaine et l'amitié seront substitués à la violence et à la haine ».

14 juin

À IVRY Rolland Le Moullac, militant communiste, est traduit devant le Tribunal militaire de Paris pour avoir participé à l'arrêt d'un train de soldats en gare d'Ivry, en juin 1956.

20 octobre

À IVRY Vœu du conseil municipal demandant « la constitution d'un gouvernement qui s'engage résolument dans la voie d'un règlement négocié du conflit algérien ».

1958

27 mars

La Question, livre du journaliste communiste Henri Alleg dénonçant la pratique de la torture, est interdit par la censure.

13 mai

À Alger, des militaires tentent un coup d'état pour imposer un changement de politique en faveur de l'Algérie française. Ce « putsch d'Alger » provoque la chute de la IV^e République et le retour aux affaires du général de Gaulle.

PÉTITION NATIONALE pour la PAIX en ALGÉRIE

Nous invitons le Gouvernement à prendre rapidement les contacts nécessaires en vue de négocier dans les plus brefs délais, sans préalable de part et d'autre, le cessez le feu en Algérie.

Seule la négociation permettra de définir les bases d'un règlement pacifique et de déterminer, dans un intérêt commun, les rapports nouveaux librement consentis entre la France et l'Algérie.

NOMS	SIGNATURES
Destouches	J. Destouches
Selamane	Selamane
Jaroud	
Linet	
Ahà	Ahà
Cefilles	Cefilles
D. BRUNET	D. Brunet
Monsan	
Rigoulot	M ^r Rigoulot
Berrot	Berrot

Pétition du Mouvement national de la Paix signée par des Ivryens, 1957.

© Archives municipales.

2 juin

Vote des pleins pouvoirs au général de Gaulle.

19 septembre

Au Caire (Egypte), formation d'un Gouvernement provisoire de la Républicaine algérienne (GPRA) dirigé par Ferhat Abbas.

1959

16 septembre

Le général de Gaulle, élu président de la République en décembre 1958, se prononce pour l'autodétermination de l'Algérie. Cette proposition marque un tournant : l'indépendance est désormais envisageable.

1960

24 janvier-1^{er} février

« Semaine des barricades » à Alger : les Européens d'Algérie manifestent leur opposition à la politique du général de Gaulle.

3 février

À IVRY Vœu du conseil municipal demandant « l'application loyale du droit à l'autodétermination du peuple algérien en négociant à la fois les conditions d'exercice de ce droit et le cessez-le-feu ».

5 septembre

Ouverture du procès des membres du réseau Jeanson, groupe de militants français qui a apporté son aide au FLN en collectant et en transportant des fonds et des faux papiers.

6 septembre

Publication de la « Déclaration des 121 » sur le droit à l'insoumission, signée par des intellectuels, universitaires et artistes.

22 octobre

Rafles massives d'Algériens à Paris.

27 octobre

À IVRY Plusieurs milliers de manifestants ivryens participent à la journée nationale pour la paix en Algérie.

Décembre

Grandes manifestations organisées par le FLN dans les principales villes d'Algérie.

1961

8 janvier

Approbation du principe d'autodétermination du peuple algérien par voie de référendum.

9 février

À IVRY Le conseil municipal demande la dissolution des patrouilles de la « Force de police auxiliaire »⁷.

Mars

Création de l'Organisation armée secrète (OAS) regroupant des Français d'Algérie et des militaires déserteurs. L'OAS commet des attentats pour empêcher les négociations entre le gouvernement français et le FLN.

⁷ - Unité de police formée de supplétifs algériens.

« Il y a maintenant plus de trois mois que j'ai été arrêté. J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplices si je ne savais pas que cela peut être utile, que faire connaître la vérité, c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix ».

Henri Alleg, *La Question*, 1958.

4 mars

À IVRY Organisation d'assises pour la paix en Algérie.

22-25 avril

À Alger, échec du « putsch des généraux », tentative de coup d'état fomentée par des militaires de carrière opposés à la politique du général de Gaulle.

24 avril

À IVRY À l'appel des syndicats, dix mille personnes se rassemblent devant la mairie pour demander la reprise des négociations avec le GPRA.

20 mai

Ouverture de la première conférence d'Évian entre le gouvernement français et le FLN. Les désaccords persistent : les pourparlers sont interrompus le 13 juin.

Juin

À IVRY À l'appel du Conseil communal de la paix, onze délégations ivryennes se rendent à Évian.

Août

Reprise des attentats du FLN contre la police française.

Septembre

LOAS étend son action en métropole. Le 8 septembre, le général de Gaulle échappe à un attentat.



Manifestation à Ivry lors de la journée de grève générale du 24 avril 1961. © Archives municipales.

OCTOBRE 1961

4 octobre

À IVRY Dans la nuit, au 80 de la rue de Paris (actuelle avenue Maurice Thorez), un café-hôtel où logent des Algériens est saccagé. Des membres de la Force de police auxiliaire seraient les auteurs de cette exaction.

5 octobre

Le préfet de police, Maurice Papon, impose le couvre-feu à tous les Algériens de Paris et de banlieue, entre 20 h 30 et 5 h 30 du matin. Ceux qui seront interpellés pendant ces heures devront être conduits au poste. Cette mesure touche les nombreux Algériens qui travaillent la nuit et perturbe le fonctionnement du FLN. Depuis plusieurs semaines, les contrôles de papiers, les arrestations et les gardes à vues abusives accompagnées de brimades se multiplient.

10 octobre

La fédération de France du FLN demande aux Algériens de boycotter le couvre-feu. Ils devront sortir en compagnie de leurs femmes et de leurs enfants et circuler sur les grandes artères de Paris. La manifestation doit être encadrée par des militants expérimentés. Le port d'armes est interdit afin d'éviter les provocations.

13 octobre

À IVRY Le corps de Belaid Terbouche est retiré de la Seine, à hauteur du 1 quai Marcel Boyer. Monteur à l'usine Panhard (13^e arrondissement), il aurait été victime, selon l'enquête, d'une agression par deux « coreligionnaires ». Depuis plusieurs semaines, de nombreux Algériens sont retrouvés morts sur la voie

publique ou dans la Seine. Ces homicides sont souvent imputés au FLN, mais des policiers, agissant en dehors de leur service dans des groupes contre-terroristes, en seraient aussi responsables.

Un café algérien saccagé

Les Harkis patrouillent toute une journée

DEUX FAITS QUI ONT PROVOQUÉ L'ÉMOTION ET LA COLÈRE DES IVRYENS



« Un café algérien saccagé »,
extrait du *Travailleur*, hebdomadaire
communiste du canton d'Ivry,
14 octobre 1961.

© Archives municipales.

LA MANIFESTATION DU 17 OCTOBRE 1961

« On a retrouvé des corps charriés par la Seine. Sûrement la Seine était rouge ce jour-là, de nuit on ne voyait pas. On a repêché des Algériens, ils avaient les mains liés dans le dos et les pieds attachés. »
Leïla Sebbar, *La Seine était rouge*, 1999.

PLUS DE VINGT MILLE ALGÉRIENS convergent vers Paris pour protester contre la mesure discriminatoire du couvre-feu. Ils défilent pacifiquement aux cris de « Libérez Ben Bella ! », « Pas de couvre-feu ! », « Algérie algérienne ! ». Sur ordre de Maurice Papon, préfet de police de Paris, cette marche est violemment réprimée : coups de « bidule » (bâton des forces de l'ordre), tirs ou charges contre les cortèges pressés contre les vitrines des boutiques. Des corps sont jetés dans la Seine.

Un des affrontements les plus sanglants de la soirée a lieu au Pont de Neuilly où environ dix mille personnes, en provenance des bidonvilles de la banlieue ouest, se dirigent pour rejoindre le centre de Paris. Dans le quartier de l'Étoile, des cars de police sont stationnés à la sortie des bouches de métro, prêts à diriger les Algériens arrêtés vers les centres d'internement. Devant le cinéma Le Rex, sur les grands boulevards, les manifestants se heurtent aux compagnies de CRS. D'autres affrontements ont lieu dans le Quartier latin. Dans la cour de la Préfecture de police, les manifestants interpellés sont livrés à la brutalité des forces de l'ordre.

À l'issue de la manifestation, les morts se comptent par

dizaines et les blessés, souvent touchés à la tête, par centaines. Les arrestations sont massives : 11 538, soit la moitié des manifestants. Entassés dans les bus réquisitionnés de la RATP, ils sont transférés au Palais des sports, au stade Pierre de Coubertin, dans les commissariats ou au « centre d'identification » de Vincennes, dans des conditions d'internement effroyables. Environ mille cinq cents manifestants arrêtés seront expulsés vers l'Algérie, assignés à résidence dans leurs villages d'origine.

Le lendemain, des voix dans la classe politique et la presse s'élèvent pour protester contre ces « violences à froid » commises gratuitement. Une partie de l'opinion publique prend conscience du sort des Algériens. Les autorités annoncent un bilan officiel de deux morts et quelques dizaines de blessés. L'évaluation du nombre de morts par les historiens varie de quarante à deux cents.

Guy Chevalier

Né en 1930 sur l'île de Batz (Finistère), Guy Chevalier était marinier sur une péniche stationnée à Ivry. Le 17 octobre 1961, avec deux amis, il se rend au cinéma Le Rex, boulevard Bonne Nouvelle à Paris. Alors que les CRS chargent les manifestants, il est grièvement blessé par un coup de mousqueton et meurt quelques heures plus tard. Il avait été, en 1945, militant des Jeunesses Républicaines de France, une organisation proche du Parti communiste français.



16 novembre

A IVRY Le conseil municipal prononce un « vœu pour la paix en Algérie et le respect de la dignité humaine ». Il demande que « tous les Algériens détenus pour avoir lutté pour l'indépendance de leur patrie soient respectés en attendant d'être rapidement libérés et que cessent toutes les mesures à caractère racial prises contre ce peuple courageux ».

19 décembre

Des syndicats organisent une « Journée nationale contre l'OAS et pour la négociation » : vingt mille personnes manifestent à Paris.

21 décembre

A IVRY Des menaces de mort et de destruction de la mairie ayant été adressées par l'O.A.S. à Georges Marrane, maire d'Ivry, le conseil municipal prend des mesures pour organiser « la lutte contre l'O.A.S. et le fascisme ».

Un Algérien blessé par balle, à la station de métro Solférino. Cliché extrait du reportage réalisé par le photographe Élie Kagan. © Élie Kagan / MHC-BDIC.

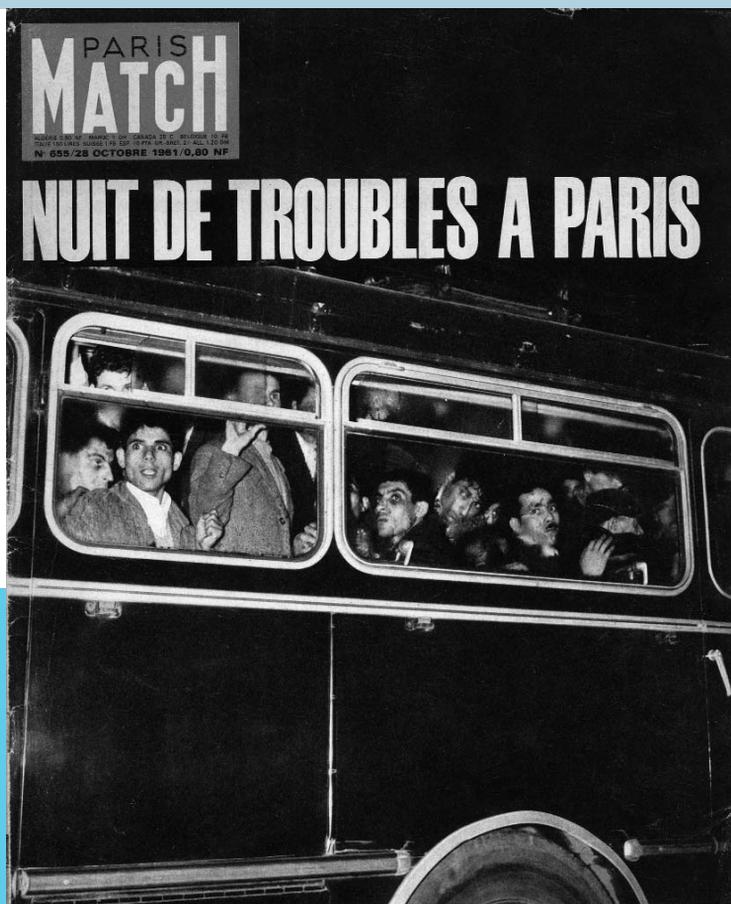


Fatma Khelifi, 62 ans.

Le 17 octobre, on a demandé à mon père d'aller à la manifestation. On lui a dit qu'il serait de bon ton que nous soyions vêtus de vert et blanc. Mais, pour nous qui étions habillés par le vestiaire de la paroisse et par Madeleine Delbrêl, ça relevait de la science-fiction. Pour les Algériens, c'était quelque chose de pacifique. Certains sont allés par conviction et d'autres parce qu'ils étaient obligés. Derrière le dispensaire municipal, il y avait des baraques avec beaucoup d'Algériens. Deux d'entre eux ont accompagné mon père. J'y suis allée aussi. Il a senti que ça devenait dangereux. Quelqu'un nous a ouvert son commerce. Jusqu'au petit matin, nous sommes restés assis par terre. Le lendemain, le commerçant a ouvert sa boutique et on est partis doucement.

Lakhdar Hadjeres, 83 ans

Le 17 octobre, je suis parti d'Ivry à pied en direction de la place d'Italie et de Châtelet. Le FLN nous avait dit qu'il fallait y aller. Il ne fallait surtout pas partir à trois ou quatre, de peur d'être repéré. On a dû être une trentaine à partir d'Ivry. Il y avait beaucoup de monde. Je me suis fait arrêter tout de suite. Avec d'autres Algériens, on nous a fait monter dans un camion en nous tapant dessus. On a été conduits à la Préfecture de police. Là, les policiers ont vérifié si on n'avait rien fait. Puis nous avons été lâchés après qu'on nous ait donné un papier qui disait qu'on était passés par les flics. Le lendemain, on a su qu'il y avait eu des morts, des gens jetés à la Seine. Dans les cafés, on s'est raconté ce qui s'était passé.



PARIS
MATCH
N° 655/26 OCTOBRE 1961 0,60 NF

NUIT DE TROUBLES A PARIS

Des Algériens arrêtés sont conduits dans un centre de regroupement par un bus réquisitionné de la RATP.

Paris-Match, 28 octobre 1961.

© Archives municipales.

Mohamed Hamidi, 67 ans.

Le FLN nous a dit de quitter notre domicile. Je suis parti vers Saint-Michel à pied. C'était impossible d'y aller en bus. La police était partout. On nous avait remis des drapeaux. On criait « Algérie, Algérie ! », « Vive l'Algérie ! ». Je ne peux pas raconter. C'est horrible. J'ai vu un gamin jeté dans la Seine au quai d'Austerlitz. Mon frère Ferhat a été arrêté et incarcéré au centre de Vincennes pendant près de vingt jours, puis il a été reconduit en Algérie par avion militaire. D'office, j'ai dû le remplacer dans la collecte d'argent pour le FLN. Après la manifestation, je suis rentré à pied. On ne pouvait pas prendre le métro ni le bus : il y avait des cars de police à chaque station. Il fallait trouver un chemin sans policier. Du 17 au 21 octobre, l'hôtel était vide. J'étais seul avec un autre adolescent de quinze ans dont le père qui travaillait chez Dumesnil avait été arrêté à la station de bus Henri Martin. J'ai cessé de travailler pendant environ une semaine, de peur de me faire appréhender.

Jeannine Mezzari, 72 ans.

J'étais au courant de cette manifestation. Je ne pensais pas qu'elle prendrait cette tournure, les participants non plus. Ils y allaient paisiblement. Je n'ai pas vu rentrer mon mari. J'ai été plusieurs jours sans le voir, pendant une semaine environ. J'étais inquiète. J'avais des nouvelles par la radio, par la bande. Il a été arrêté et conduit à Vincennes ou au Vel d'hiv. Il n'a pas voulu en parler. Il faisait froid. Il manquait d'eau. C'était sale.

Tassadite Zidelkhile, 81 ans.

Le FLN avait donné la consigne de venir les mains nues, de n'amener aucune arme. Moi, je ne savais pas qu'il y avait cette manifestation. Tous les Algériens, en sortant du travail, étaient partis directement, avec leurs gamelles du midi. Peut-être qu'ils n'ont pas voulu nous faire peur, à nous les femmes. C'est pour ça qu'ils se sont sauvés sans dire où ils allaient. Je vivais avec mon mari et nos trois enfants dans une chambre d'un hôtel, boulevard de Stalingrad. Tous les occupants de l'hôtel venaient d'Algérie. Quatre par quatre, ils vivaient là, entassés, sur des lits superposés. Le soir, les enfants sont rentrés de l'école. Normalement, ils ne restaient pas chez moi. Mais ce soir-là, les enfants sont revenus en me disant : « Mon père m'a dit de venir chez toi et de rester jusqu'à son retour ». J'ai donc gardé six enfants, les miens et ceux des voisins et j'ai attendu, attendu, attendu... Dans l'hôtel, il ne restait que moi, le vieux patron et un invalide. Personne n'était revenu du travail. J'ai dit au patron de ne pas ouvrir. J'avais peur qu'on vienne nous massacrer. On a ouvert la radio. C'est à Radio-Luxembourg que j'ai entendu qu'il y avait des manifestations. Les gosses commençaient à pleurer : « Mon père, il va se faire tuer ? ». J'ai éteint le poste. Les enfants se sont entassés les uns sur les autres pour dormir. Le lendemain matin, j'ai cherché partout. J'ai su, plus tard, que la plupart de leurs pères étaient rentrés à six heures du matin et étaient repartis directement au travail. Mais certains ne sont jamais revenus.



Escortés par les CRS à l'aéroport d'Orly, des manifestants sont expulsés de France le 19 octobre.

© Rue des Archives / AGIP.

DE LA MANIFESTATION DE CHARONNE À L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

1962

7 février

Dix charges de plastic explosent au domicile de plusieurs personnalités. L'une d'elles vise André Malraux, ministre de la Culture : elle défigure une petite voisine âgée de quatre ans.

8 février, la manifestation de Charonne.

Devant la multiplication des attentats par l'OAS, les syndicats, le Parti communiste français, le Parti socialiste unifié et le Mouvement de la paix organisent une manifestation. Avec l'accord du général de Gaulle, président de la République, et du ministre de l'Intérieur, le préfet de police Maurice Papon donne l'ordre de réprimer cette manifestation qui a été interdite. À proximité du métro Charonne, la police charge violemment les manifestants qui s'écrasent contre les grilles de la station. On relève huit morts, militants communistes et de la CGT. Une neuvième victime meurt quelques semaines plus tard. Le nom d'une des victimes, Fanny Dewerpe, est donné au dispensaire municipal d'Ivry en 1963.

9 février

Une grève de protestation est organisée par les syndicats pour dénoncer la répression de la manifestation du 8 février.

13 février

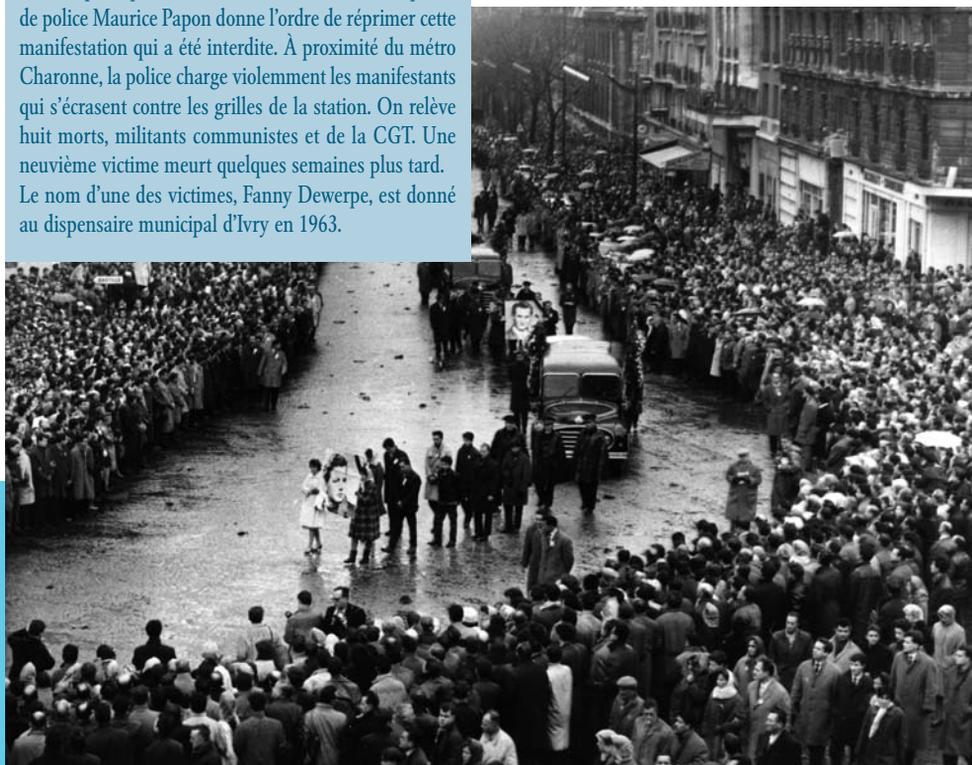
500 000 personnes suivent les obsèques des victimes de la manifestation du 8 février.

7 mars

Reprise des négociations à Évian.

18 mars

Signature des Accords d'Évian qui ouvrent la perspective d'un scrutin pour l'indépendance de l'Algérie.



Obsèques des victimes de la manifestation de Charonne à Paris le 13 février 1962. © Archives municipales.

A L'ANNONCE DU CESSEZ-LE-FEU MULTIPLES MANIFESTATIONS DE JOIE IVRYENNES

Le Travailleur, 24 mars 1962. © Archives municipales.

19 mars

Le Gouvernement provisoire de la Républicaine algérienne proclame le cessez-le-feu en Algérie. En 1972, le conseil municipal d'Ivry baptise une rue nouvellement créée, rue du 19 mars 1962.

8 avril

Les Accords d'Évian sont approuvés lors d'un référendum par 90 % des votants de France métropolitaine, les électeurs des départements d'Algérie étant exclus du scrutin.



Bulletin de vote pour le référendum du 8 avril 1962.
93.7 % des votants ivryens approuvent les Accords d'Évian.

© Archives municipales.

1^{er} juillet

99,72 % des électeurs d'Algérie votent oui au référendum qui décide de l'indépendance de l'Algérie.

3 juillet

L'indépendance de l'Algérie est proclamée après une guerre de huit ans. Selon les historiens, celle-ci a causé la mort de 200 000 à 400 000 Algériens, et de plus de 30 000 Français. Plus de 800 000 « pieds-noirs » quittent définitivement l'Algérie. Victimes de représailles allant jusqu'au massacre, environ 25 000 harkis⁸ se réfugient eux aussi en France.

22 août

Au Petit-Clamart (Seine), le général de Gaulle est visé par un attentat de l'OAS. Son instigateur, le colonel Bastien-Thiry, est exécuté au fort d'Ivry, le 11 mars 1963.

8 - Harkis : ce terme désigne les Algériens engagés dans l'armée française comme suppléants. Ils seront au maximum 120 000 hommes.



À l'appel de l'Union locale des jeunesses communistes, manifestation contre l'OAS et pour l'application des Accords d'Évian, devant la mairie d'Ivry, le 14 mai 1962.

© Gérard Bloncourt / Rue des Archives.

Manifestation pour le retour des rappelés en 1962 : Jacques Laloë, conseiller municipal d'Ivry depuis 1953, dirigeant de l'Union des Jeunesses communistes de France, prend la parole. © Archives municipales.



Près de 1 700 000 hommes sont allés faire la guerre en Algérie, parmi lesquels près de 1 500 Ivryens. Entre 1957 et 1962, six appelés ivryens sont morts en Algérie : Michel Laroche, Robert Rollot, Domenico Fuoco, Jacques Clouzard, Daniel Bonnard, Jean-Pierre Desvergne.

Âgé de 22 ans, l'Ivryen Robert Rollot est tué le 13 août 1957 à Doukkane, à l'est des Aurès.

© Archives municipales.





Des Algériens célèbrent la fin de la guerre et l'indépendance de l'Algérie à Paris, dans le quartier de la Goutte d'Or, le 3 juillet 1962.

Remerciements pour leur témoignage à
Lakhadar Hadjeres, Mohamed Hamidi, Djémila Hanak,
Rabah Issaadi, Fatma Khelifi, Rabah Lachouri,
Jeannine Mezzari, Tassadite Zidkhlile.

**Brochure réalisée par le service
des Archives municipales.**

**Maquette et impression :
service Information.**

OCTOBRE 2011

